### REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT** 

# **DES ARDENNES**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

# SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

SEANCE DU 16 MAI 2014

# NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	144

Date de la convocation	
06 mai 2014	

Date d'affichage
16 mai 2014

# Objet de la Délibération

# DESIGNATION DES MEMBRES CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DU SPANC

**VOTE:** 

POUR : 144 CONTRE: 0

> DELIBERATION N°2014/15

L'an deux mille quatorze

et le 16 mai

A 19h00, Le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

## **Monsieur Bernard BESTEL**

Nombre de Membres présents : 144

Monsieur Emilien GERARD est élu secrétaire de séance à l'unanimité

# DESIGNATION DES MEMBRES CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DU SPANC

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2221-14 et R. 2221-5,

Vu les statuts de la Régie SPANC du Syndicat du Sud Est,

Considérant que les membres du Conseil d'exploitation de la Régie sont désignés pour une durée ne pouvant excéder la limite de la durée du mandat syndical.

Considérant que le Conseil d'exploitation de la Régie est composé comme suit :

- 3 membres du comité syndical ;
- 1 personne qualifiée extérieure à la régie ;
- 1 représentant du personnel de la régie ;

Sur proposition du Président, le Comité syndical désigne :

# **Membres titulaires**

Monsieur **Jean-Pol RICHELET** Monsieur **Bernard BESTEL** Monsieur **Alain HURPET** 

Membre choisi parmi les usagers ou représentants d'usagers de la Régie Monsieur Cyrille CZERKAWSKI

Membre du Conseil d'Exploitation choisi par les personnels de la Régie :

Madame Emilie MORLET

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président, Bernard BESTEL

après dépôt en Sous Préfecture

Le:

et publication ou notification

du 16 mai 2014